Cabinet d'expertise comptable et de formation

C M 2 F

Mohamed CHORFI

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION MOHAMED CHORFI

Site Web: www.chorfiformation.com

EMAIL :m.chorfi47@gmail.com /cabinetchorficm2f@gmail.com

GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65

Adresse: 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle Bd. Med V - Belvédère - Casablanca

ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION SOUS LE THEME :

MAITRISER LA PROCEDURE DU CONTROLE FISCAL DES COMPTABILITES

DATE : Le 16 Novembre 2017 DE 9H00 A 17H00

LIEU DE SEMINAIRE : CENTRE DE FORMATION CHORFI

OBJECTIFS DU SEMINAIRE :

- ✓ **Anticiper, prévenir, planifier et gérer un contrôle fiscal tout en sécurisant sa comptabilité.**
- ✓ **Connaitre toutes les indices qui attirent l'attention du fisc.**
- ✓ **Connaître les procédures de contrôle fiscal**
- ✓ **Contester les rectifications des bases d'imposition auprès de l'administration Fiscale.**
- ✓ **Maîtriser les voies de recours possibles suite à un contrôle fiscal**

METHODE : **Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.**

COMPRENANT :

- 1 JOUR de séminaire
- Pauses – café
- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales* »
  - **Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.**
  - **Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le Numéro 1796335**

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :

Monsieur MOHAMED CHORFI est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur MOHAMED CHORFI a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

Formations et Séminaires

PUBLIC CONCERNE :

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs Administratifs et financiers,

-Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.

-Directeurs et collaborateurs des départements Juridiques et fiscaux.

-Professionnels de la comptabilité, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux